

# LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE ENGLOUTIE

Rémi Moreau

Volume 65, numéro 2, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1105145ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1105145ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Moreau, R. (1997). LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE ENGLOUTIE. *Assurances*, 65(2), 185–191. <https://doi.org/10.7202/1105145ar>

Résumé de l'article

On a estimé à plus de 60 000, dans les États américains du nord, à savoir le Dakota-du-Nord et le Minnesota, et 30 000, du côté canadien, au Manitoba, les personnes qui ont été obligées de quitter leur demeure, face à l'une des inondations les plus dévastatrices à survenir au Manitoba depuis 1950. Devant l'ampleur de la crue de la rivière Rouge, qui a détruit maisons et digues sur son passage, la luxuriante vallée de la rivière Rouge, engloutie sur une étendue de 2 000 kilomètres carrés, ressemblait plutôt à une zone de guerre. Ce bref article décrit les faits saillants de cette catastrophe et les conséquences dommageables qu'elle a engendrées des deux côtés de la frontière (plus de 1,7 milliard de dollars du côté américain et plus de 400 millions de dollars du côté canadien). Au lendemain du sinistre, les gouvernements américain et canadien ont annoncé la mise en place d'une commission conjointe, *Canada-US International Joint Commission*, chargée de proposer des solutions concrètes de gestion à long terme contre les conséquences des inondations cycliques dans cette région.

# LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE ROUGE ENGLOUTIE

par Rémi Moreau

## RÉSUMÉ

On a estimé à plus de 60 000, dans les États américains du nord, à savoir le Dakota-du-Nord et le Minnesota, et 30 000, du côté canadien, au Manitoba, les personnes qui ont été obligées de quitter leur demeure, face à l'une des inondations les plus dévastatrices à survenir au Manitoba depuis 1950. Devant l'ampleur de la crue de la rivière Rouge, qui a détruit maisons et digues sur son passage, la luxuriante vallée de la rivière Rouge, engloutie sur une étendue de 2 000 kilomètres carrés, ressemblait plutôt à une zone de guerre. Ce bref article décrit les faits saillants de cette catastrophe et les conséquences dommageables qu'elle a engendrées des deux côtés de la frontière (plus de 1,7 milliard de dollars du côté américain et plus de 400 millions de dollars du côté canadien). Au lendemain du sinistre, les gouvernements américain et canadien ont annoncé la mise en place d'une commission conjointe, *Canada-US International Joint Commission*, chargée de proposer des solutions concrètes de gestion à long terme contre les conséquences des inondations cycliques dans cette région.

## ABSTRACT

*More than 60,000 American people and 30,000 Canadian people have fled their homes in North Dakota, Minnesota and Manitoba, which resembled a war zone at the worst of the flooding on the Red River, rupturing dikes and destroying everything in its wake. In Manitoba, the water covered 2,000 square kilometres in the luxurioux Red River Valley. This article shortly describes the century's worst flood occurred in Manitoba since 1950, causing more than \$1,7 billion in damage, on the US side, and more than \$400 million in damage on the Canadian side. After the catastrophe, members of the Canada-U.S. International Joint Commission, instituted by both federal Canadian and U.S. governments, began the task of designing a long-term flood-management program for the region.*

## ■ INTRODUCTION

La grande inondation survenue en mai 1997 au Manitoba, la pire du siècle au Canada, est maintenant terminée, du moins en tant qu'événement. Il reste maintenant à identifier les impacts du cataclysme et en tirer les enseignements. Au moment où ces lignes sont écrites, les eaux se sont retirées, les digues ont été enlevées, les maisons suintantes ont été réintégrées et les fermes réactivées péniblement. Après le départ des 8 500 militaires et marins venus aider les sinistrés de la vallée de la rivière Rouge, la tâche est de remédier aux suites de cette gigantesque démonstration de la nature. Nous décrirons d'abord les étapes de la crue, en amont, depuis la partie américaine de la rivière, puis nous présenterons un bilan et une conclusion, à partir des données actuellement disponibles.

Pendant les semaines qu'a duré la crue de la rivière Rouge – il eût mieux valu la qualifier de «mer Rouge» – les fertiles terres manitobaines ont été envahies sur plus de 2 000 kilomètres carrés, forçant quelque 25 000 personnes à abandonner leurs maisons ceinturées de sacs de terre, y compris 1 000 agriculteurs obligés de quitter leurs terres, métamorphosées, en l'espace de quelques semaines, en îlots éparses. Les animaux aussi ont été évacués. À cet égard, parmi les mesures d'urgence prises au Manitoba, 140 000 poulets, 17 000 porcs et 1 200 autres bêtes ont été transportés en lieux sûrs.

Les images surréalistes du maelström, présentées à profusion sur le réseau RDI, ne sont pas encore oubliées, tantôt révélant le triste spectacle des habitants quittant incrédules leur maison, tantôt focalisant le fait accompli : immeubles à moitié submergés; ponts fracassés surplombant des routes devenues invisibles; objets de toutes sortes flottant et dérivant à vau-l'eau, autant de témoignages de la force de la nature et de l'impuissance de l'homme. Dans ces moments-là, la démesure n'a d'égal que la solidarité. Unis par une sorte d'osmose devant les eaux déferlantes, les gens de tout âge se reléguaient, jour et nuit, sur les digues et dans les tranchées, formant une chaîne humaine qui s'activait, par laquelle transitaient des milliers de sacs de sable.

À l'origine de la catastrophe, la fonte des neiges particulièrement importantes de l'hiver 97 puis les pluies torrentielles qui, en avril, avaient inondé une partie des États américains du nord, principalement le Dakota-du-Sud et le Minnesota, baignés par la *Red River*. Puis, la crue de la rivière Rouge a gagné naturellement la frontière Manitobaine. Il faut mentionner que les eaux de la rivière Rouge remontent vers le nord, contrairement aux autres

rivières du pays qui descendent vers le sud. En effet, il y a environ 10 000 ans, les glaciers se sont retirés pour donner naissance à une immense étendue d'eau, le lac Agassiz, qui couvrait jadis les provinces des Prairies dans leur quasi-totalité. Attirée par la masse d'eau ainsi constituée, la rivière Rouge s'y est déversée en remontant vers le nord.

## ■ LA RED MENACE AUX PORTES DE LA CAPITALE

Vers le 23 avril 1997, la crue se trouvait à mi-chemin entre Grand Forks, au Dakota-du-Nord, et la frontière manitobaine.

Aidées par plus de 500 engins, les équipes se sont activées, dans les deux semaines précédant l'arrivée de la crue, s'efforçant de renforcer les digues à l'extérieur de la ville de Winnipeg. Pour ce faire, on a produit 200 000 sacs de sable par jour.

Le 28 avril, une centaine de kilomètres plus au sud, les eaux montantes de la rivière en furie déferlèrent sur la ville d'Emerson. Les digues faites de sacs de sable et de panneaux de bois entourant cette petite ville frontalière avaient tenu le coup, malgré les vents de 60 km/heure qui poussaient les flots. Mais à l'extérieur de la ville d'Emerson et de plusieurs autres villes voisines, plus du quart des digues avaient cédé. L'eau avait complètement recouvert la vallée. Seuls les toits des maisons et des bâtiments de ferme émergeaient des flots d'eau boueuse. Les silos à grains étaient devenus des phares.

Malgré l'imminence du danger pour Winnipeg, quelques bonnes nouvelles réconfortantes furent annoncées : à Saint-Jean Baptiste, à 20 kilomètres au nord d'Emerson, le niveau d'eau était largement inférieur aux estimations antérieurement avancées. Les digues demeuraient solides et sécuritaires. Près de Brunkild, au sud-ouest de Winnipeg, les soldats s'activaient à la construction d'une digue de 40 kilomètres, en vue d'empêcher l'eau de gagner la capitale par la rivière La Salle.

Les 3 et 4 mai, les eaux montantes ont commencé à lécher le pourtour de la capitale manitobaine, menaçant les quartiers situés en contrebas. Jusqu'alors, on chiffrà à 17 000 le nombre de personnes qui avaient été obligées d'évacuer leur maison. Malgré les nombreux cas de refoulements d'égouts, les gens ne redoutèrent pas

l'inondation, croyant que la ville resterait sèche grâce à son canal de dérivation qui contourne les eaux de la rivière Rouge.

En effet, quelque 650 000 Manitobains, domiciliés dans la région urbaine de Winnipeg, doivent une fière chandelle au canal d'irrigation de 47 kilomètres qui ceinture la ville, le *Red River Floodway*. Controversé au début de sa construction, le «Duff's Ditch», du nom de l'ancien premier ministre Duff Roblin, fut achevé en 1968 au coût de 65 millions de dollars.

Alors que la rivière en furie déversait 75 000 mètres cubes d'eau par seconde sur la capitale, le canal en évacuait 60 000 mètres cubes par seconde vers l'est. Mais en relevant les vannes du canal qui protège Winnipeg pour y détourner la plus grande partie des eaux de la «Rouge» à l'écart de la ville, en direction du lac Winnipeg, ce sont les petites villes au sud de la capitale, telles Sainte-Agathe ou Grande Pointe qui, selon les résidants, ont été sacrifiées. Vampirisées par la pensée unique de sauver la Cité, les autorités ont permis d'aggraver lourdement le sort des communautés périphériques. Voici le témoignage d'un résidant à ce sujet :

To be sure, there were worries expressed by residents north of Winnipeg as they watched the Red's waters boil furiously out of the Floodway's exit, increasing the odds of severe flooding on the city's northern fringes. Their concerns echoed the complaints of flood victims south of the city in such unprotected communities as Ste. Agathe and Grande Pointe, where some residents felt they had been abandoned to save Winnipeg. «There's no doubt in my mind we're being sacrificed», said a Grande Pointe resident, exhausted after a night of futile digue construction. But there could be no doubt that Duff's once notorious ditch played the key role in saving Manitoba's capital from untold damage.

## ■ LE BILAN

Les eaux de la rivière Rouge se sont progressivement retirées. Certains résidants n'ont pu regagner leur logis qu'à la fin de mai, soit un mois après leur évacuation. Dans l'intervalle, les Forces armées canadiennes ont préparé les villages en prévision du retour paisible et sécuritaire des habitants et nettoyé les dégâts les plus lourds. Ils se sont particulièrement affairés à vérifier ou remettre en marche les réseaux électriques, d'aqueduc et d'égout, à réparer les ponts et les routes. Ils ont eu également la pénible mission d'accompagner les résidants lorsqu'ils réintégraient leur demeure,

abasourdis et pleins d'amertume devant le spectacle désolant qui s'offrait à eux.

Du côté américain, 60 000 personnes ont été déplacées, dont 50 000 à Grand Forks. Cette ville fut particulièrement touchée, à cause des incendies en série qui détruisirent plus d'une dizaine d'édifices. Selon les commentaires publiés, Grand Forks connut, en avril 1997, sa pire inondation depuis 500 ans.

Dans l'ensemble du Minnesota, un État rural qui tire 40 % de ses ressources de l'agriculture, quelque 200 000 bêtes ont péri dans les inondations et près de 700 000 hectares de terres agricoles ont été recouvertes par les eaux. Le coût des dommages, d'abord estimé provisoirement à plus d'un milliard de dollars, se chiffrait plus justement à 1,75 milliard de dollars (US) selon un estimé de la *Federal Reserve Bank of Minneapolis*, publié à la mi-mai.

Dans les trois États américains, le Dakota-du-Nord, le Dakota-du-Sud et le Minnesota, l'agence fédérale, *The Federal Emergency Management Agency*, a dénombré 25 000 victimes ayant réclamé une assistance. À titre d'exemple, *State Farm Insurance Group*, le plus gros assureur agricole du Minnesota, a reçu 1 000 réclamations en l'espace d'une seule semaine.

Du côté canadien, on estime à 30 000 environ, selon la Croix-Rouge, le nombre de personnes évacuées sur un territoire d'environ 2 000 kilomètres carrés. On chiffra provisoirement à 150 millions de dollars le montant des dommages dans la vallée de la rivière Rouge. Une estimation plus réaliste des dommages a été établie par la suite à 400 millions de dollars. N'eût été du canal d'irrigation, les experts estiment à 2 milliards de dollars le total des pertes dues aux inondations annuelles, depuis l'année de sa construction.

L'inondation de 1997 a atteint 2 000 maisons, totalement ou partiellement endommagées, sans compter les dommages causés aux biens mobiliers, aux automobiles, aux biens agricoles et aux 200 000 hectares de terres agraires englouties.

L'estimation de 400 millions de dollars comprend un montant de 100 millions pour les dommages causés aux infrastructures urbaines (transport et communication), auquel s'ajouterait un montant de 150 millions pour les dommages matériels survenus dans les régions rurales (dommages aux fermes et aux biens agricoles) et un montant additionnel de 150 millions pour les pertes d'exploitation agricole. N'ont pas été pris en compte les autres pertes financières (pertes de revenus d'entreprises diverses) de même que les frais accessoires, tels les frais de relocation temporaire assumés par le gouvernement pour reloger les sinistrés évacués de leur maison, les

frais de fabrication des sacs de sables nécessaires à l'érection des digues et les frais de nettoyage pendant le sinistre.

Le gouvernement fédéral a initialement versé des compensations financières totalisant 25 millions de dollars. Au début de juin, l'aide fédérale gouvernementale globale annoncée était de l'ordre de 50 millions de dollars. Au niveau provincial, le gouvernement manitobain a mis en branle son programme d'aide en matière d'inondation permettant aux personnes éligibles (personnes physiques ou morales) de recevoir un montant maximum de 100 000 dollars par propriétaire, pouvant être utilisé à des fins de reconstruction immobilière, assujetti à une franchise de 20 % (applicable au montant de dommages) en ce qui concerne les sinistres subis par des personnes physiques). Ce programme gouvernemental est subventionné par un fonds fédéral d'aide à concurrence de 90 % des pertes totales admissibles.

Pour leur part, l'Armée du salut a amassé un montant d'environ 2 millions de dollars et la Croix-Rouge un montant d'environ 8 millions de dollars au moment du sinistre. Au début de juin, on a chiffré à 20 millions de dollars l'aide financière globale provenant des Canadiens. L'aide en denrées alimentaires et vestimentaires n'a pas fait défaut. Au plus fort du sinistre, on a chiffré à environ 50 000 tonnes le poids des denrées transitant quotidiennement au Manitoba en provenance du Canada et d'autres pays. L'estimé global des denrées et des vêtements serait d'environ 750 000 dollars.

## ■ QUELLES LEÇONS À TIRER ?

Nous l'avons observé plus haut, le Manitoba ne vit pas une première. Parmi les mauvaises années, au bilan des grandes crues, rappelons quelques grands crus : 1950, 1966, 1979, 1996 et 1997. L'inondation de 1997 figure au troisième rang, parmi les plus dévastatrices, depuis 200 ans, après celle de 1826 et celle de 1852.

La période qui suit une catastrophe naturelle favorise la réflexion. Les yeux se dessillent, des vérités toutes simples jaillissent. La crue va réapparaître à nouveau, on le sait déjà, dans les années à venir. Pour faire face à de nouvelles inondations, mais aussi pour parer à la traditionnelle débâcle printanière qui nécessite, bon an mal an, l'intervention massive des citoyens armés de sacs de sable, que faudrait-il faire de plus ? Comment agir entre les périodes de récurrence ? Comment prévenir les conséquences dommageables de ces terribles *Acts of God* ? Comment trancher ce nœud gordien

de sécuriser une capitale en sacrifiant quelques agglomérations périphériques? Quels rôles, complémentaires, l'État et les sociétés d'assurance peuvent-ils jouer afin de maximiser la protection ou d'accélérer les règlements?

L'inondation représente l'une des forces de la nature les plus dévastatrices et sur laquelle une collectivité ne peut exercer aucune influence. Bien qu'il n'existe pas de remède miracle pour éviter les catastrophes naturelles dues à l'action des eaux, on peut en atténuer les effets. Car, contrairement aux tremblements de terre, on peut en prévoir la survenance et en mesurer l'intensité, à vol d'oiseau, plusieurs jours à l'avance.

Les premières analyses démontrent qu'un meilleur contrôle sur le bassin de la rivière Rouge serait plus efficace que l'érection de nouvelles digues. Il est possible aussi de bonifier l'assistance humanitaire, non pas nécessairement du côté de l'enveloppe financière, mais en préparant à l'avance un partenariat de crise entre le municipal, le provincial et le fédéral, en vue de mieux informer les personnes évacuées, d'affiner les normes de construction résidentielle ou commerciale sur les terrains riverains ou vulnérables et de sécuriser davantage les biens délaissés provisoirement.

Du côté des assureurs, il est inutile de redire à quel point le règlement d'un grand sinistre occasionne une surcharge de travail d'enquête, d'évaluation, de recensement des renseignements. En envisageant une telle éventualité à l'avance, il lui est possible de prendre les précautions voulues de nature à éviter ou à réduire les problèmes susceptibles de se manifester.

L'ampleur des dommages consécutifs à une inondation ou à toute autre catastrophe naturelle n'est pas strictement liée à la force de la nature. Il faut aussi prendre en compte certains facteurs humains, à savoir le type de construction et l'efficacité des moyens de protection dans les zones riveraines affectées.

Afin de mesurer le poids réel du sinistre, recueillir les témoignages et tirer les enseignements pour l'avenir, les gouvernements américain et canadien ont annoncé la mise en place d'une commission conjointe, *Canada-US International Joint Commission*. Son mandat: proposer des solutions concrètes de gestion à long terme contre les conséquences des inondations cycliques dans les États du Minnesota et du Dakota et dans le sud du Manitoba. D'ores et déjà, le gouvernement canadien s'est engagé à injecter au delà de 150 millions de dollars dans des travaux d'infrastructure au Manitoba. Les conclusions de la Commission sont attendues avec intérêt.